



Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau Potable de Vélines

Réunion du 23 Septembre 2008

Salle polyvalente de Montazeau

19 heures

MEMBRES PRESENTS :

Mesdames LAMARZELLE Sylvette, CROSSOIR Sylvie, Josiane HINDERSCHIETT
Messieurs BENEY Christian, BAGGIO Christophe, DUPUY François, AYRE Didier, LAUVIE Daniel,
DESCOINS Robert, FAURE Philippe, SCALIGER Christian, MAUREAU Georges, REGNER Jean,
BOISSENOT Jean-Marc, MOUTREUIL Michel, MINEUR Jean-Bernard, BARAL Jean-Philippe, DE
MIRAS Gérard, GRANEREAU Patrick, NICOLEAU Michel, MARUGAN Francis, FRUTIER
Christian, BAS Luc, DE MIRAS Gilbert, CANU-MONGET René.

MEMBRES EXCUSÉS :

Messieurs MAILLAT Jean-Claude, LACHAIZE Daniel, ROUCHEROLLE Claude, BATAAC Alain,
ESTABLET Marcel.

Conformément à l'article L5211-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Comité Syndical a procédé à la nomination d'un Secrétaire de Séance pris dans son sein.

Monsieur CANU-MONGET ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir cette fonction, qu'il a acceptée.



Ordre du jour :

1. DELIBERATIONS

- Délibération rapport annuel 2007 sur le prix et la qualité du service (Service Public d'Eau Potable-DDAF 24)
- Délibération régime indemnitaire agent administratif
- Délibération résiliation convention SIAEP de Vélines et SIAEP de Coulouniex Chamiers (Secrétariat des Syndicats).

2. COMPTE RENDU DE LA REUNION DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES DU 16 SEPTEMBRE AVEC CHOIX DES ENTREPRISES. (REF. ADVICE INGENIERIE)

Tranche 49 – Opération n°1 « Sectorisation »

Tranche 50 « Réservoir de Maya »

3. POINT SUR LES TRAVAUX EN COURS (REF. ADVICE INGENIERIE)

4. POINT SUR LA VISITE DES SITES DU 4 OCTOBRE

5. QUESTIONS DIVERSES

I - LES DELIBERATIONS SUIVANTES ONT ETE PRESENTEES

1. *Approbation du rapport annuel 2007 sur la qualité et le prix du Service Public d'Eau Potable élaboré par la DDASF.*

Après lecture et commentaires par Monsieur CANU-MONGET, **ce rapport est adopté à l'unanimité (25/25).**

2. *Régime indemnitaire de Madame PONSENARD Stéphanie (Adjoint Administratif 1^{ère} classe).*

Art.1 Indemnité d'administration et de technicité (IAT)

Après délibération, le coefficient multiplicateur adopté pour cette année est de 1,5.

ART2 Indemnité d'exercice de missions des Préfectures (IEMP)

Après délibération, le coefficient multiplicateur adopté pour cette année est de 1,2.

Adoption à l'unanimité (25/25).

3. *Retrait du SIAEP de VELINES du « Secrétariat des Syndicats », rattaché au SIAEP de COULOUNIEIX-RAZAC.*

Monsieur le Président expose que ce secrétariat a pour mission, l'organisation du secrétariat, la comptabilité et l'établissement des documents budgétaires des syndicats adhérents.

Or, il s'avère que le SIAEP de VELINES, en liaison avec les représentants du Trésor Public, réalise, lui-même, toutes ces missions, c'est pourquoi, Monsieur le Président demande aux Membres du Conseil, leur avis sur l'opportunité de poursuivre notre adhésion estimée à 13 650 €/an.

Le Conseil à l'unanimité vote contre (25/25), le contrat ne sera donc pas renouvelé.

II- COMMUNICATION DU BUREAU AU CONSEIL SYNDICAL

Compte rendu des réunions de la Commission d'Appel d'Appel d'Offres, sur les appels de la tranche 49.

1-1 Appel relatif à la « Sectorisation du Réseau » de distribution, deux candidats ont été retenus, **SOC** et **LYONNAISE DES EAUX**, ces deux entreprises ont répondu au dossier. ETUDE EN COURS.

1-2 Appel relatif au « Réservoir de Maya - 1200 m³ », cinq candidats avaient été retenus, quatre ont répondu au dossier d'exécution : **EFFAGES**, **VIGIER**, **LAURIERES** et **CAPRARO**.

Les dossiers, objets de ces deux appels, après examens détaillés et questions éventuelles, seront soumis au choix de la Commission en fin de mois, Les deux projets approchent le million d'euro.

III- POINT SUR LES TRAVAUX EN COURS ET TERMINES

* En 2007 et 2008, les travaux ont essentiellement porté sur le renouvellement des conduites présentant le plus de défauts d'étanchéité, de solidité et d'accessibilité ;

Au total, ce sont 16 500 km de réseau qui ont été renouvelés, dont en particulier sur la RD 936, de SAINT ANTOINE DE BREUIL au MOUNAN, en passant par les REAUX, MONTCARET et LAMOTHE-MONTRAVEL.

Les montants engagés sont de 2,5 Millions d'euros, dont 1,9 Million d'euros facturés.

Les prochains renouvellements seront situés à FOUGUEYROLLES ET VELINES (le SIAEP de VELINES est une grosse entreprise !....)

IV- POINT SUR LA VISITE DES SITES DU 4 OCTOBRE PROCHAIN

33 Délégués titulaires ou suppléants seront présents auxquels, il faut ajouter la Fromagerie des Chaumes (3), la Lyonnaise des Eaux (2) et Canalisations Souterraines.

V- QUESTIONS DIVERSES

*** CONVENTION SIAEP DE VELINES-SIAEP SAINT PIERRE D'EYRAUD :**

La convention a pour but, si besoin est, et au coût normal de l'eau, de fournir un certain volume dont aurait besoin l'une des deux parties. Le SIAEP de SAINT PIERRE est demandeur, dans la mesure où il ne possède qu'un seul forage (LA RAUFFIE).

Cette convention sera discutée au cours du mois d'Octobre 2008.

- * Le représentant de l'UFC « Que Choisir », demande la parole afin de mettre en garde l'assemblée sur les besoins futurs relatifs à certains projets de construction sur le territoire du SIAEP de VELINES. Les ressources actuelles sont limitées et l'aboutissement de ces projets ferait courir de graves dangers d'approvisionnement à l'ensemble de la population et obérerait l'avenir.**

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Président, Robert DESCOINS, lève la séance à 20h45.